

# FILAC INFO

Les nouvelles du chalet

No. 1 - Février 2004



## Introduction

Le projet du nouveau chalet devient concret ! Durant l'année 2003, nous avons essentiellement fait avancer la demande de permis de construire et résolu les différentes difficultés liées à la législation forestière. Ce permis de construire n'est toujours pas délivré (circulation du dossier dans les différents services de l'Etat de Vaud), mais il n'y a eu aucune opposition lors de la mise à l'enquête et nous attendons ce document dans les toutes prochaines semaines. L'année 2004 sera donc celle du démarrage du chantier du nouveau chalet !

Afin de vous tenir au courant de l'avancement du financement, du chantier et de tout ce qui touche à ce projet, ce petit bulletin d'information sortira tous les 4 mois et sera diffusé auprès des scouts du groupe, leurs parents, les anciens, les personnes ou sociétés soutenant le projet, les communes, ainsi que l'entourage plus large du groupe.

Merci pour votre intérêt et bonne lecture !

Pour la FILAC,  
Etienne Marguerat

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Etienne Marguerat'.

## Financement: où en sommes-nous ?

L'année s'est terminée avec une bonne nouvelle, vu que le Conseil communal du Mont-sur-Lausanne a accordé au projet une contribution de 50'000.- Frs.

Pour les autres communes, l'obtention du permis de construire permettra d'aller de l'avant. En effet, les communes de Cugy et de Morrens, dont les Municipalités étaient entrées en matière favorablement, pourront maintenant se prononcer.

Pour terminer le financement, il s'agit de rassembler encore quelque 90'000.- Frs., pour autant que les montants en discussion à Cugy et Morrens passent la

rampe des conseils communaux. Pour cela, les prochaines étapes prévues sont:

- ✓ Une fois le permis de construire obtenu, rassembler les montants promis lors de la première campagne de financement,
- ✓ Rencontrer les communes de Cugy et de Morrens pour les informer de l'avancement du projet,
- ✓ Rencontrer les autres communes pour une possible entrée en matière de participation financière,
- ✓ Contacts ciblés auprès de quelques entreprises et organisations non encore sollicitées,
- ✓ Obtention de conditions favorables lors de la soumission des travaux.

Ces éléments devraient nous permettre d'avoir une image claire de la situation d'ici au début des travaux (juin 2004). Si c'est absolument nécessaire, la Fondation pourra décider d'un emprunt, dont le montant maximum serait de 50'000.- Frs.

## Planification des travaux pour 2004

Trois principales étapes sont prévues, avec une durée des travaux d'environ une année:

1. **Préparation:** déménagement du matériel, rangements et démontage du chalet.  
**Printemps 2004, dès mars**
2. **Gros œuvre:** ces travaux seront surtout réalisés par des entreprises, avec une faible participation de main d'œuvre bénévole. En effet, ce type de travaux n'est pas facilement faisable par les bénévoles, et les délais doivent impérativement être tenus (saison d'été).  
**Été et automne 2004, dès juin**
3. **Second œuvre:** contribution plus importante de main d'œuvre bénévole. Pour l'hiver 04-05, des solutions sont recherchées pour avoir des locaux pour les activités de la saison froide.  
**Dès automne 2004, fin prévue en été 2005**

## Participation des actifs du groupe

Une grande journée d'action, avec la participation de tout le groupe, est prévue au mois de septembre 2004, et permettra aux actifs de contribuer activement au financement de leurs nouveaux locaux.

## Contacts

- Coordination: Etienne Marguerat, 021.311.15.65
- Finances: Nicolas Leuba, 021.729.76.52
- Direction des travaux: Roger Leroy. 021.728.95.64

Fondation immobilière du groupe scout "La Croisée" - 1053 CUGY

CCP: 17 - 311396 - 7

Internet: [www.croisee.ch/filac](http://www.croisee.ch/filac) - Courrier électronique: [filac@croisee.ch](mailto:filac@croisee.ch)

Avec le soutien de:

